

# CASCADE À DÉFENDRE

Dans le village paisible de Salles-la-Source, l'eau qui s'écoule dans les entrailles de la commune a été confisquée par une poignée de profiteurs. Depuis 85 ans. Un promoteur-sénateur, Amédée Vidal, un directeur de la gendarmerie et chef de cabinet des préfets d'Alger et Paris, Georges Guibert, un inspecteur général d'EDF et président de la chambre de commerce de Rodez, Étienne Bastide. Ces trois lascars sont à l'origine de la construction, en 1930, d'un barrage souterrain (illégal) et de sa gestion, reliée à une micro-centrale électrique qui assèche les cascades du village. Ce n'est que cinquante ans plus tard que leur affaire, la « Société Hydroélectrique », obtient une concession de l'État jusqu'en 2005. Depuis cette date, les héritiers Guibert, Jean-Gérard et Laurent, exploitent l'eau du village sans autorisation, mais pas sans bénéfice. Le chiffre d'affaire de la société avoisinerait les 200 000 euros par an. Les Guibert se refusent aussi à payer la redevance légale de 150 000 euros, qu'ils doivent à la commune. Le vase déborde allègrement. L'association « Sauvons la cascade » demande « à ce que cesse le saccage illégal du site » depuis plusieurs années. Mais malgré les manifestations et les procès, l'argent coule toujours dans les caisses des Guibert, qui semblent avoir en main des « copinages de très haut niveau ». Un démontage citoyen des turbines à prévoir ?

**Pour soutenir les  
habitants et  
l'association :**  
**[www.ranimons-la-cascade.fr/](http://www.ranimons-la-cascade.fr/)**